



HAL
open science

Comment vivrons-nous demain ?

Pascal Amphoux

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux. Comment vivrons-nous demain ?. 40e anniversaire du COPLORR et de "L'effort remois", Oct 1987, Reims, France. hal-01564418

HAL Id: hal-01564418

<https://hal.science/hal-01564418>

Submitted on 18 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Canevas pour la table-ronde
"COMMENT VIVRONS-NOUS DEMAIN ?"
40e anniversaire du COPLORR et de "L'effort rémois"
Reims, 22 oct. 87

Pascal Amphoux
IREC-EPFL

Question introductive générale sur les incidences d'un développement de la domotique et de l'évolution des modes de vie (objet de discussion des deux premiers intervenants) sur la conception architecturale des logements. Comment prétendre saisir et prévoir l'évolution de la conception architecturale ?

Réponse brève sur le changement de statut de la prospective. Passage d'une phase de certitude à une phase d'incertitude du point de vue économique, d'une planification stratégique à long terme à une planification tactique à court terme du point de vue des entreprises (réactive, capacité à réagir au plus vite et avec le maximum de souplesse, de faire face à l'incertitude).

Ibid. dans le domaine de l'architecture. Passage d'une situation de pénurie de logements (après-guerre) à une situation de diversification de l'habitat et des modes d'habiter. Là aussi changement d'attitude nécessaire dans les techniques de planification : de la stratégie reposant sur une évaluation quantitative et fonctionnaliste des besoins (adaptation de l'espace aux besoins pré-conçus d'habitants standards) à une attitude tactique visant à répondre de manière plus qualitative à la diversité des cas de figure (appropriation des espaces par des habitants ayant des besoins ou pratiques propres).

Ne s'agit pas tant de *prévoir* l'avenir de la profession ou de la production architecturale (impossibilité, aléatoire, phénomènes de modes, émergence de nouveaux modèles..) que de *promouvoir* une réflexion qui soit capable de *renouveler les catégories habituelles de la conception architecturale*.

Pour cela, attention non seulement aux tendances lourdes qui se dégagent à long terme, mais aussi à des "faits potentiellement porteurs". Distinction entre les deux pas toujours évidente. Exemples.

Le développement de la domotique est-il une tendance lourde ? Oui et non à la fois¹.

¹ Dépend des formes d'habitat, du statut socio-professionnel des habitants, des coûts d'investissement. L'habitat a toujours été avant tout un abri, un moyen de s'enraciner, de se protéger contre l'extérieur, contre l'écoulement du temps, qui n'a pas toujours bien accueilli les innovations (cf. techniques de construction industrielles)... Subsiste un attachement important à l'habitat traditionnel... Et il n'est pas sûr que l'intelligence de l'habitat repose sur le développement d'immeubles intelligents (la bonne intelligence entre l'habitat et son habitant). Il n'en reste pas moins que le développement des nouvelles technologies et leur introduction dans la sphère domestique est un fait indéniable, qui est potentiellement porteur de changements importants dans les modes de vie et dans l'organisation de l'espace.

Autres exemples : le changement de rapport au temps ou au patrimoine, la volonté ou le désir de "reconquête de soi", l'émergence de nouveaux statuts sociaux et de nouvelles formes de sociabilité, l'évolution des rapports au monde sensible (dématérialisation, évolution des seuils de confort) constituent autant de signes d'évolution qui, en tant que phénomènes embryonnaires pouvant trouver une forte résonance sociale, sont potentiellement porteurs de modifications profondes dans la sphère du logement.

D'où l'intérêt prospectif de faire de chacun de ces thèmes un champ d'investigation privilégié.

THEME 1 : NOUVELLES TEMPORALITES DOMESTIQUES / NOUVEAUX ESPACES DU LOGEMENT.

ARGUMENT : CHANGEMENT DE RAPPORT AU TEMPS.

Articulation possible sur :

- les nouvelles technologies de communication : effets d'ubiquité et d'immédiateté, logique productive de l'entrepreneur ne visant plus tant la réduction des temps de production que l'organisation de temps sociaux, ...
- l'évolution des modes de vie : tendance idéologique à faire l'apologie du temps présent devant l'accélération des événements, l'imprévisibilité grandissante des itinéraires professionnels ou résidentiels, ...

CONSEQUENCES POSSIBLES SUR L'ESPACE DU LOGEMENT.

a) Au niveau du vécu, la désynchronisation des activités familiales et domestiques (temps libre, travail féminin, télétravail, autonomie des divers membres de la famille, horaires à la carte, horaires variables, ...) pose le problème de l'appropriation d'un même espace par plusieurs personnes et/ou pour plusieurs usages.

- Du point de vue appropriation symbolique et marquage de l'espace, évolution possible soit vers un dépouillement de plus en plus grand des espaces concernés, soit au contraire vers une surcharge des signes d'appropriation. Exemple de la salle de bains. Réflexion à mener sur de nouveaux *modes de rangement*.
- Du point de vue matériel, conflits latents peuvent faire évoluer soit vers une demande d'espaces plus grands, soit vers un cloisonnement plus dense et plus savant. Réflexion à mener sur les types et les *modes de cloisonnements* possibles : lourd ou léger, semi-perméable, usages renouvelés des paravents, vitrage, textiles, aménagements aux soins des locataires ou du propriétaire.

b) Au niveau de la production de l'espace bâti, la complexification et l'incertitude des itinéraires résidentiels dans le cycle de vie (qui touche surtout certaines catégories socio-professionnelles et certaines classes d'âge) pourraient déboucher sur le développement d'une politique du déménagement pouvant conduire à :

- prise en charge plus systématique de *l'équipement fonctionnel de base* dans le loyer des logements - exemple frigos et cuisinières en Suisse ou en Allemagne, extension possible à d'autres types d'équipements type rangements, bibliothèques, banquettes, ...
- gestion d'un certain stock de "*logements temporaires*" (durée d'un stage ou d'une période d'apprentissage, année professionnelle, temps de vacance, ...);

réflexion à mener sur un statut de logement intermédiaire entre l'hôtel et le logement fixe - en particulier caractéristiques d'isolement phonique et de localisation qui permettent un mode de vie différencié sans gêne pour le voisinage;

- côté logement social, tendance possible à évoluer vers "*logement minimal*" : location de volumes avec traitement acoustique conséquent, raccordements aux réseaux mais cloisonnements à la charge du locataire (résonnance avec la mode des lofts).

c) Enfin, au niveau stylistique et aménagement intérieur, le jeu qui consiste à tirer parti de la confrontation des styles d'époques différentes (jeu architectural aujourd'hui reconnu dans certaines opérations de reconversion de bâtiments anciens) pourrait se généraliser et devenir un principe d'aménagement domestique banalisé (cf. juxtaposition nouvelle technologie/meuble ancien).

THEME 2 : SALLES DE BAINS

ARGUMENT : CHANGEMENT DE RAPPORT AU CORPS.

Articulation de la question sur :

- la domotique par contrôle automatisé des fluides et énergies, lieu de raccordement aux réseaux.
- les modes de vie : lieu qui engage le corps, lequel fait l'objet de soins particuliers et d'un intérêt nouveaux (évolution des mentalités dans les domaines de la santé, de la diététique et de la sexualité).

REPONSE. Deux façons d'envisager l'évolution de la conception des salles de bains correspondant à deux manières d'aborder l'étude des relations entre le corps et l'espace.

a) Niveau d'ordre technique. Anthropométrie, ergonomie étudient les relations fonctionnelles entre l'homme et son environnement. Optimisation de l'adaptation du matériel utilitaire au corps physique et psychologique. Affinement prévisible des facteurs sécurité, confort.

Implications directes potentielles sur :

- *taille et disposition des appareils* techniques ou sanitaires traditionnels : exemples : constitution d'un tiers oeuvre, réglage des hauteurs de lavabos, baignoires à niveau (personnes âgées), ...
- *Matériaux utilisés* : substitution de matériaux de synthèse aux propriétés adaptées à la porcelaine ou aux carreaux qui revêtent traditionnellement murs et sols.

b) Niveau des pratiques socio-familiales. Etude des relations "imaginaires" (mais très réelles) entre l'homme et son environnement, recherche d'optimisation de l'appropriation de l'espace par le corps.

Constat de l'importance de ce lieu dans le budget-temps des ménages.

Constat de décalage entre :

- les salles de bains d'aujourd'hui (emplacement reculé et occulté, surfaces exigües, aspect clinique des équipements sanitaires) qui correspondent aux représentations et pratiques sociales d'hier (pudeur, peur de l'onanisme, séparation sexuelle de l'usage de cet espace, ...);
- et l'évolution des pratiques ou du moins des discours sur le corps qui touchent aussi bien le rapport aux enfants, la santé, la diététique et la

sexualité (cf. movvts d'émancipation de la femme, renfort d'identité sociale des enfants, engouement pour la bonne condition physique, ...

Implications sur :

- *taille des salles de bains* : un cas typique d'espace à usage partagé. Amélioration de l'habitabilité du dispositif sanitaire en introduisant chaises, fauteuils et objets non fonctionnels. Accueil d'activités se référant davantage à l'expérience de soi - automédication, exercices physiques...
- *conception* : un espace potentiel de jeu et d'expérience de soi. Importance de l'eau dans le processus de socialisation de l'enfant. Rôle des miroirs dans le développement de la personnalité. De façon plus générale changement de rapport parents-enfants, paradoxe de l'autonomie et de l'indépendance.
- *apparence* : salles de bains luxueuses et/ou anciennes comme modèle ou horizon fantasmatique des salles de bains de demain : renouveau possible par recours à des matériaux nouveaux, usage et travail de la couleur, introduction de plantes vertes.
- *position dans l'espace du logement* : du coin le plus reculé, la salle de bains pourrait trouver une position centrale par rapport aux chambres à coucher des parents et/ou des enfants. Du même coup elle pourrait aussi retrouver une fenêtre (moindre peur de la nudité, importance de perception du lever du jour...).

THEME 3 : CUISINES

ARGUMENT : CHANGEMENT DE RAPPORT A L'ALIMENTATION.

Articulation :

- modes de vie : changement de rôle et de statut de la cuisine lié à :
 - désynchronisation des activités familiales : la cuisine redevient un lieu et un moment de partage d'autant plus important, une certaine redécouverte de son rôle convivial;
 - un certain regain d'intérêt et revalorisation des pratiques culinaires : domaine moins exclusif de la femme, réactions aux repas pris sur le pouce, fast-food, ...
- nouvelles technologies : les implications plus utopiques d'un développement du télé-achat ou téléshopping.

DEVELOPPEMENT ET CONSEQUENCES :

a) Argument culturel. Remarque sur le décalage entre pratiques ou discours sur l'émancipation de la femme et la production de cuisines fonctionnalistes : petitesse, économie de place, de moyens et de gestes pouvant aller jusqu'à la cuisine-laboratoire dont l'ouverture sur le séjour met en scène les gestes fonctionnels d'une "femme-objet".

D'où l'argument prospectif massif : plus de place.

- le renouveau des pratiques culinaires, l'émergence potentielle d'exigences diététiques, la redécouverte de certains arts de faire ou de combiner... réclament un accroissement d'espace et une *diversification des plans et surfaces de travail + accroissement des volumes de stockage*.
- la recherche de convivialité pourrait conduire à réintroduire la *table* à l'intérieur de la cuisine. D'où orientation de la conception architecturale vers des "*cuisines à manger*" - réflexions sur la table, la fenêtre, le

traitement acoustique, l'articulation entre la partie repas et la partie préparation des repas à l'intérieur de la même cuisine...

b) Argument technique. Remarque préalable sur les implications de toute introduction d'équipements techniques sur les habitudes de consommations comme sur les tâches ménagères. Exemple du frigo qui a non seulement facilité la préparation des repas à l'avance mais également transformé les habitudes d'achat (rythme hebdomadaire, supermarché, surgelés,...).

Actuellement, développement des systèmes de télécommande et de programmation sans doute appelé à se poursuivre (mais contrainte de budget-temps parfaitement réglé).

Hypothèse plus utopique, développement du télé-achat (plausible dans la mesure où on ne prétend pas qu'il va se substituer aux autres modes de commerce, dans la mesure aussi où il constitue aussi une formule intéressante pour des personnes éloignées des centres d'achat, zones suburbaines, personnes âgées) pourrait avoir des conséquences sur l'aménagement de la cuisine qui ne sont pas contradictoires avec les hypothèses précédentes. En effet, un des enjeux intéressants du téléshopping réside dans la possibilité de réduire *l'écart entre le producteur et le consommateur*; la mise en péril potentielle des chaînes d'intermédiaires existantes (ce qui grève d'ailleurs directement les chances de développement d'un tel système) change alors *la question de l'emballage*, dont les fonctions de conservation et de séduction deviennent dérisoires (réduction des temps de stockage dans les points de vente, disparition de certains arguments de marketing).

- D'où la nécessité d'une *capacité de stockage accrue*, ce qui repose la question du rangement - à l'emballage du produit nomade prêt à consommer se substituerait le rangement à domicile d'aliments et de produits frais à préparer.
- D'où aussi la possibilité d'envisager des *types de rangement renouvelés* : compartiments volumineux à moyenne température, "garde-mangers thermostatiques", rangements qui n'occultent pas nécessairement la marchandise, frigos transparents...

THEME 4 : CONFIGURATIONS ET AMBIANCES DU LOGEMENT

ARTICULATION.

- L'introduction de nouvelles technologies modifie les ambiances du logement. N'implique-t-elle pas une tendance de plus en plus forte vers un logement déshumanisé, immatériel et la machine à habiter ne tend-elle pas à devenir un habitat de machines ?
- D'un autre côté, quelles sont les conséquences de l'évolution des modes de vie sur la configuration spatiale du logement ?

REPONSE.

a) Il est vrai que les nouvelles technologies sont génératrices de configurations particulières, mais elles le sont d'abord au même titre que n'importe quel objet domestique. Leur introduction dans la sphère du logement crée toujours des sous-espaces qui peuvent être clairement définis par des installations limitées dans le temps et dans l'espace (par exemple usage temporaire d'une machine à coudre, d'un micro-ordinateur ou des appareils électro-ménagers), mais ils peuvent aussi ne pas être matériellement délimités : certains

objets "font écran" - cf. le cas des interfaces cathodiques, écrans qui relient et séparent à la fois.

b) Ensuite les "nouvelles" technologies vieillissent et il y a toujours changement de l'identité sociale et de la représentation symbolique des objets, meubles ou services techniques. Exemples : histoire de l'itinéraire du téléphone (plus on se rapproche du lit, plus la durée de la conversation s'allonge; passage de l'équipement à la consommation); évolution des stéréotypes d'utilisation dans l'ameublement (rôle et passage du tapis à la moquette, vente et achat de configurations toutes faites, un "salon").

CONSEQUENCES PROSPECTIVES.

- Hypothèse d'un changement de configuration globale dans l'organisation du logement et la distribution des pièces. Plusieurs arguments permettent d'envisager la possibilité de concevoir des logements en *inversant la position habituelle du séjour par rapport aux autres pièces* : si salle de bains et cuisine s'agrandissent, deviennent des espaces de vie majeurs et retrouvent la lumière naturelle, si le séjour accueille non seulement l'écran de télévision mais aussi d'autres outils informatiques, voire un écran visiophonique, les premiers devront se rapprocher des façades (importance de la lumière naturelle) tandis que le second pourra s'en éloigner (nécessité d'une certaine pénombre ou tout au moins d'un éclairage parfaitement maîtrisable).
- Hypothèse d'un changement de rapport au sensible lié aux possibilités techniques :
 - de lutte ou de *protection contre les nuisances* (on peut prévoir un développement toujours accru des procédés de ventilation, d'isolement phonique, de traitement de surface ou d'occultation visuelle);
 - mais aussi de *maîtrise des paramètres* sensibles applicable à la recomposition d'espaces nouveaux ou d'ambiances particulières. Exemple : hypothèse de banalisation et de généralisation de l'engouement actuel pour les *lampes halogènes*. Marque le passage de l'équipement à la consommation; l'abandon de la source lumineuse pour la surface de lumière. Exigences de conception : nouvelles surfaces libres, éventuellement traitements de surfaces à propriétés lumineuses particulières.